**French language II**

## Prof. Michela Murano

***COURSE AIMS AND INTENDED LEARNING OUTCOMES***

KNOWING AND UNDERSTANDING

Le Cours se propose de former l’étudiant aux compétences de communication écrite et orale de niveau B1/B2 du Cadre Commun Européen de Référence, aussi bien que de fournir les compétences linguistiques et culturelles adéquates pour la gestion des stratégies de communication en langue française dans le contexte international des professions.

A la fin du Cours, l’étudiant/e pourra comprendre des conférences/discours assez longs, la plupart des émissions de télévision sur l’actualité et les informations ; il/elle pourra suivre une argumentation complexe ; il/elle pourra lire des articles d’essai et des rapports sur des questions contemporaines.

ABILITY TO APPLY KNOWING AND UNDERSTANDING

A la fin du Cours, l’étudiant/e pourra s’exprimer oralement de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs aux relations publiques professionnelles et aux relations internationales. L’étudiant/e pourra développer un point de vue sur un sujet d’actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. Il/elle pourra écrire un résumé en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée.

***COURSE CONTENT***

Le français des relations publiques professionnelles. Le français langue de la diplomatie internationale.

Étude du lexique disciplinaire des différents domaines thématiques considérés : l’appel à candidature ; la recherche d’un emploi ; l’emploi du temps ; l’organigramme ; la réunion de travail ; les conférences internationales ; les interventions publiques.

Activités de compréhension écrite et orale de conférences et discours assez longs, d’émissions de télévision sur l’actualité et les informations ; activités de rédaction de textes courts (résumé, communication formelle écrite, lettre de motivation, CV, invitation) ; activités de production orale active, d’interaction et de médiation.

Préparation à l’examen oral : les textes argumentatifs (typologie et techniques rhétoriques)

Grammaire : les subordonnées ; le discours indirect ; le subjonctif  ; le gérondif et le participe présent ; les pronoms relatifs. adjectifs et pronoms indéfinis ; les pronoms personnels simples et doubles.

***READING LIST***

Textes obligatoires et utilisés pendant les cours :

M. Soignet, *Le français des relations européennes et internationales B1 / B2 Objectif Diplomatie 2*, Hachette Français Langue Etrangère, Paris, 2011

M.T. Zanola, *Apprendre à argumenter: méthodes et modèles. Textes de lecture,* EDUCatt, Milan, 2016.

Une liste ultérieure de textes écrits/audio/vidéo de type argumentatif sera illustrée pendant le cours et publiée dans la Page Blackboard du cours.

Dictionnaire monolingue conseillé :

*Le Petit Robert 2023* (ou éditions précédentes), Editions Le Robert, Paris.

Textes conseillés pour une remise à niveau grammaticale :

F. Bidaud, *Grammaire du français pour italophones* (versione cartacea o digitale), 4e édition, UTET, Torino, 2020.

F. Bidaud, *Exercices de grammaire du français pour italophones* (versione cartacea o digitale), 4e édition, UTET, Torino, 2021.

Le Professeur pourra fournir d’ultérieures références bibliographiques pendant le Cours.

***TEACHING METHOD***

Cours magistral pour le développement des ressources argumentatives et de négociation dans des situations de communication interculturelle; activités de production écrite et orale en présence et à distance (plateforme Blackboard).

***ASSESSMENT METHOD AND CRITERIA***

L’épreuve écrite (50% de la valeur de l’évaluation finale) consiste en trois parties : 1. un test morpho-syntaxique  (15% de la valeur de l’évaluation finale); 2. une épreuve de traduction du français à la L1 de l’étudiant/e (15% de la valeur de l’évaluation finale); 3. une épreuve de résumé (20% de la valeur de l’évaluation finale). Seuls les dictionnaires monolingues sont admis pendant l’épreuve.

*Critères d’évaluation des épreuves de traduction et de résumé :* L’évaluation de la traduction prendra en compte les aspects suivants: linguistique (compréhension du français et correction de la L1); textuel (adéquation au genre et au contexte); stylistique (adéquation au style de l’auteur et au registre de langue); terminologique (connaissance et emploi pertinent des termes de spécialité); référentiel (prise en compte du destinataire final et des éléments extra-linguistiques).

Quant au résumé, on vérifiera que le candidat peut écrire un texte clair et formellement correct en faisant la synthèse des informations et des arguments.

L’examen oral (50% de la valeur de l’évaluation finale) est organisé en deux parties et porte sur les textes écrits/oraux/vidéo de type argumentatif analysés pendant le cours: 1. présentation d’un exposé (25% de la valeur de l’évaluation finale) ; 2. discussion avec le professeur (25% de la valeur de l’évaluation finale).

*Critères d’évaluation de l’épreuve orale*. Pour la présentation de l’exposé: annonce du plan ; étude analytique de l’organisation argumentative du texte (distribution des arguments et évaluation de leur nature; construction rhétorique; choix syntaxiques et lexicaux; indices et renvois culturels).

Pour la discussion autour des textes: pertinence des réponses aux questions posées; mise en relation des textes, élargissement de la réflexion; capacité à se référer aux textes et aux documents objet de la discussion. aptitude au dialogue (réactivité, audibilité du discours, gestuelle).

Dans les deux parties de l’examen oral seront pris en compte la maîtrise avancée de la langue française, la qualité de l’argumentation, la gestion du temps, les connaissances personnelles et les savoirs culturels sur les textes et leurs contextes.

***NOTES AND PREREQUISITES***

Afin de pouvoir suivre le cours avec profit, les étudiants doivent avoir un niveau B1 de français avant le début du cours. Pour les étudiants de la Facoltà di Giurisprudenza, l’examen de *Lingua Francese 1* (cours Se.L.d’A.) ou équivalent (un examen universitaire équivalent ou la possession de la certification officielle de niveau B1 du Cadre Commun Européen de Référence pour les langues) est propédeutique au cours de *Lingua Francese II*.

Ce programme est conçu pour les étudiants qui ont le cours annuel. Pour les étudiants qui ont le cours d’un seul sémestre une adaptation du programme sera apportée selon les contenus abordés en cours. Les détails seront communiqués par le professeur dans la page Blackboard du cours.

*Lieu et horaire de permanence*: Le jour et l’heure de la permanence seront indiqués par le professeur dans sa Page Personnelle en ligne et dans le Cours Blackboard.

Si la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 ne permettait pas un enseignement face à face, l'enseignement sera garanti à distance. Les modalités seront communiquées à temps aux étudiants, et par conséquence l`organisation des épreuves d'examen pourra être modifiée.